

PRÈS DE 4 MILLIONS DE NUITÉES TOURISTIQUES RÉALISÉES SUR LA SAISON ESTIVALE

= par rapport à 2022

Près de **1,9 MILLION** de nuitées touristiques réalisées sur le mois de **juillet**

= par rapport à 2022

Plus de **2,1 MILLIONS** de nuitées touristiques réalisées sur le mois d'**août**

= par rapport à 2022

Évolution des nuitées touristiques quotidiennes sur la saison estivale (clientèle française et étrangère)

858 000

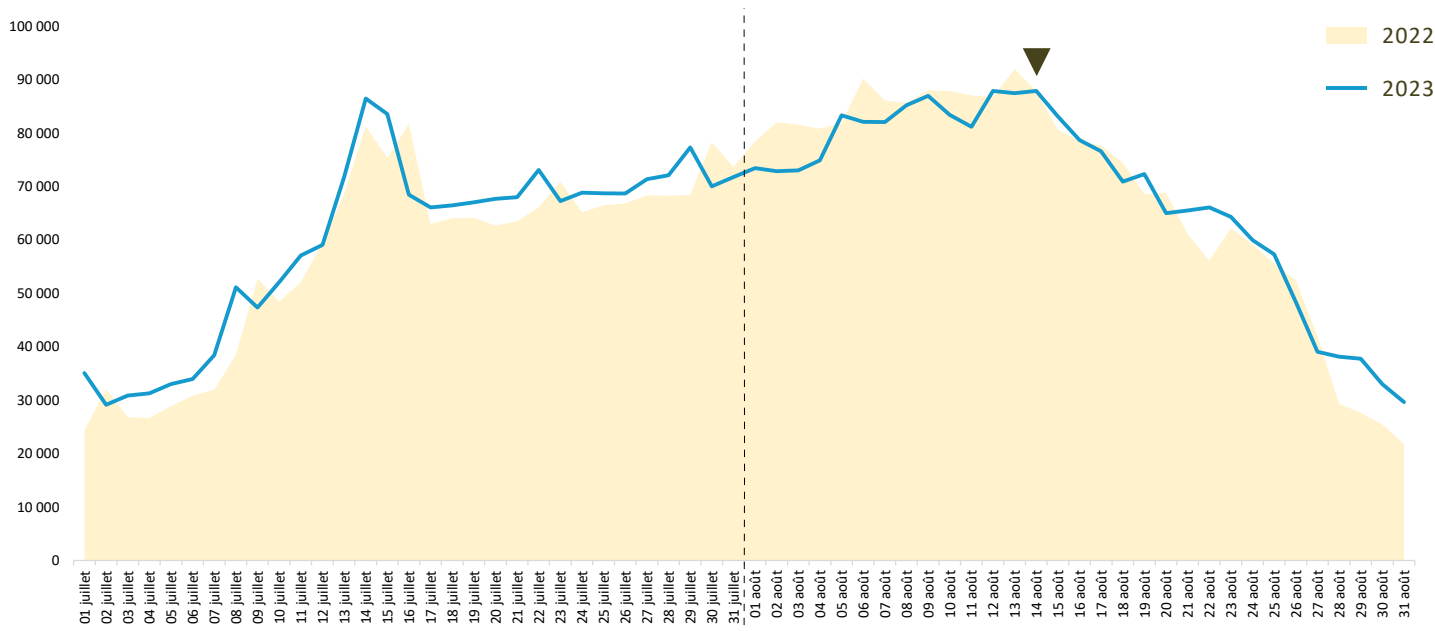
arrivées touristiques sur la saison estivale

88 000

nuitées touristiques le **lundi 14 août** (pic)

64 000

nuitées touristiques quotidiennes moyennes



Répartition des nuitées touristiques françaises (FR) et étrangères (ET) sur la saison estivale

FR : 81 %

ET : 19 %

Durées de séjour sur la saison estivale (clientèle française et étrangère)

MOINS DE 7 NUITS : 45 %

7 NUITS ET PLUS : 55 % (< à 21 nuits)

↑ de 10 % par rapport à 2022

= par rapport à 2022

4,9

nuits de durée moyenne

ZOOM SUR LA CLIENTÈLE FRANÇAISE : PLUS DE 3,2 MILLIONS DE NUITÉES TOURISTIQUES SUR LA SAISON ESTIVALE

Nuitées touristiques quotidiennes de la clientèle française sur la saison estivale

688 000

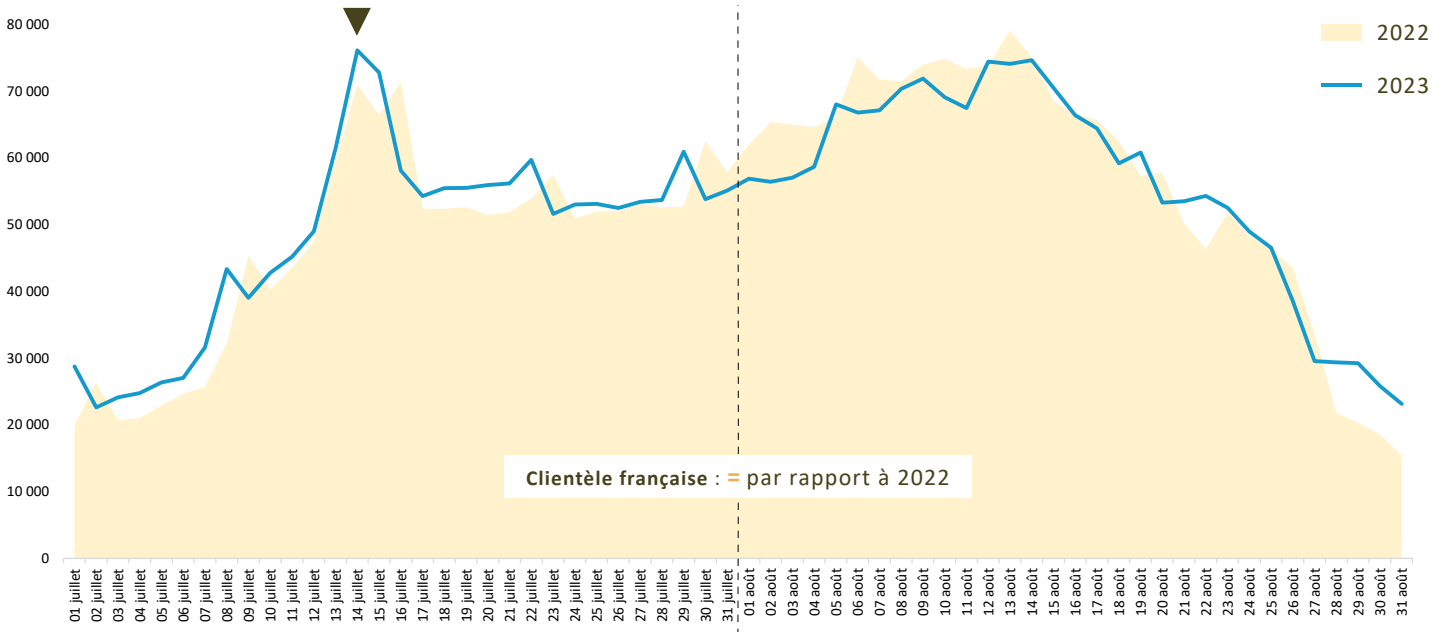
arrivées touristiques sur la saison estivale

76 000

nuitées touristiques le **vendredi 14 juillet** (pic)

52 000

nuitées touristiques quotidiennes moyennes



Répartition mensuelle des nuitées touristiques françaises sur la saison estivale

JUILLET : 46 %

AOÛT : 54 %

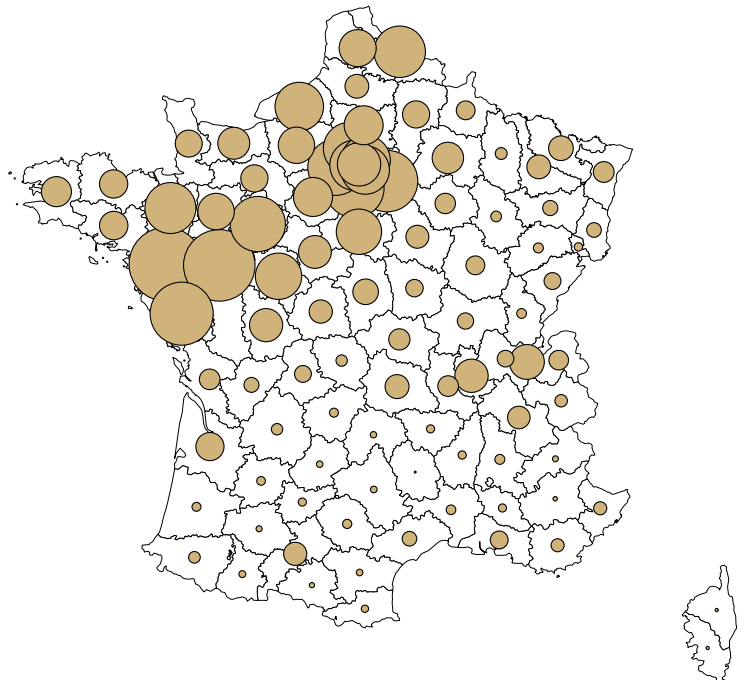
Origines géographiques de la clientèle française sur la saison estivale (selon le nombre de nuitées touristiques)

Top 5 par région

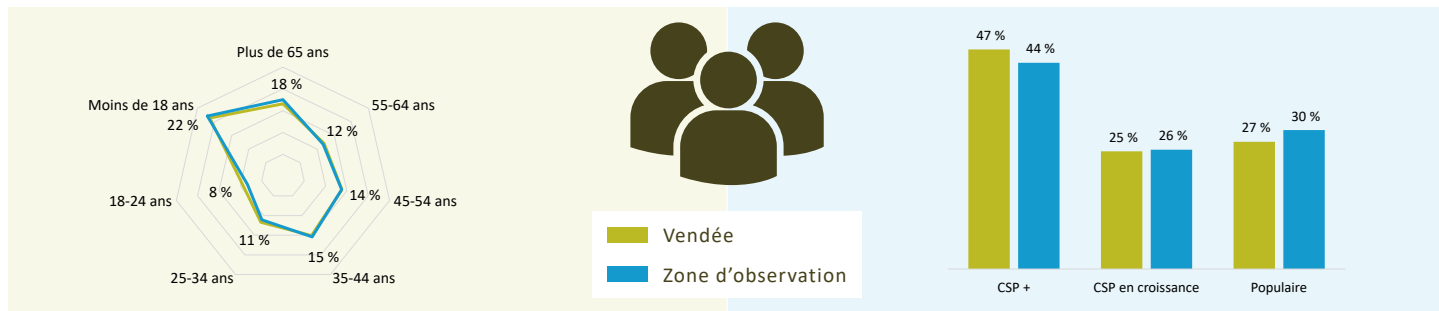
- 1^{er} : Île-de-France : **26 %** =
- 2^{ème} : Pays de la Loire : **22 %** =
- 3^{ème} : Centre-Val de Loire : **9 %** =
- 4^{ème} : Hauts-de-France : **8 %** =
- 5^{ème} : Normandie : **7 %** =

Top 5 par département

- 1^{er} : Loire-Atlantique (Pays de la Loire) : **7 %** =
- 2^{ème} : Maine-et-Loire (Pays de la Loire) : **6 %** =
- 3^{ème} : Vendée (Pays de la Loire) : **5 %** =
- 4^{ème} : Seine-et-Marne (Île-de-France) : **5 %** ↑
- 5^{ème} : Essonne (Île-de-France) : **4 %** =



Profil sociodémographique de la clientèle française sur la saison estivale (selon le nombre de nuitées touristiques)



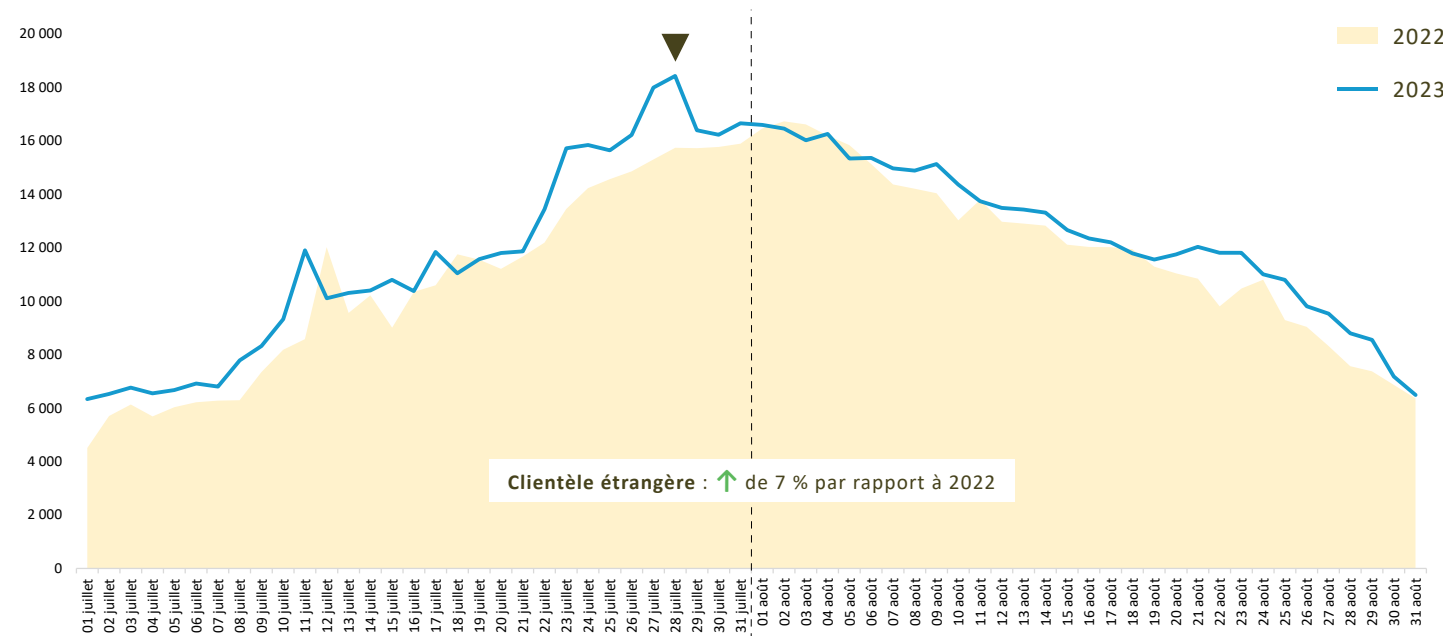
ZOOM SUR LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE : PLUS DE 746 000 NUITÉES TOURISTIQUES SUR LA SAISON ESTIVALE

Nuitées touristiques quotidiennes de la clientèle étrangère sur la saison estivale

170 000
arrivées touristiques sur la saison estivale

18 000
nuitées touristiques le **vendredi 28 juillet** (pic)

12 000
nuitées touristiques quotidiennes moyennes

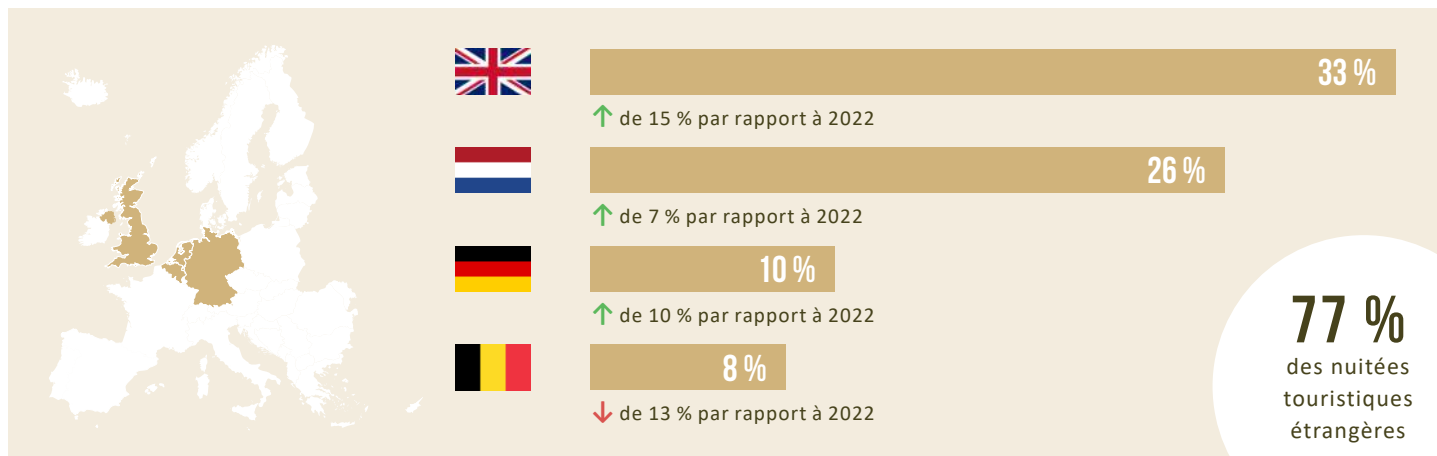


Répartition mensuelle des nuitées touristiques étrangères sur la saison estivale

JUILLET : 48 %

AOÛT : 52 %

Origines géographiques de la clientèle étrangère sur la saison estivale (selon le nombre de nuitées touristiques)



PLUS DE 2 MILLIONS DE VISITES D'EXCURSIONNISTES ENREGISTRÉES SUR LA SAISON ESTIVALE

↓ de 10 % rapport à 2022

Plus de **893 000** visites d'excursionnistes réalisées sur le mois de **juillet**

↓ de 13 % rapport à 2022

Plus de **1,1 MILLION** de visites d'excursionnistes réalisées sur le mois d'**août**

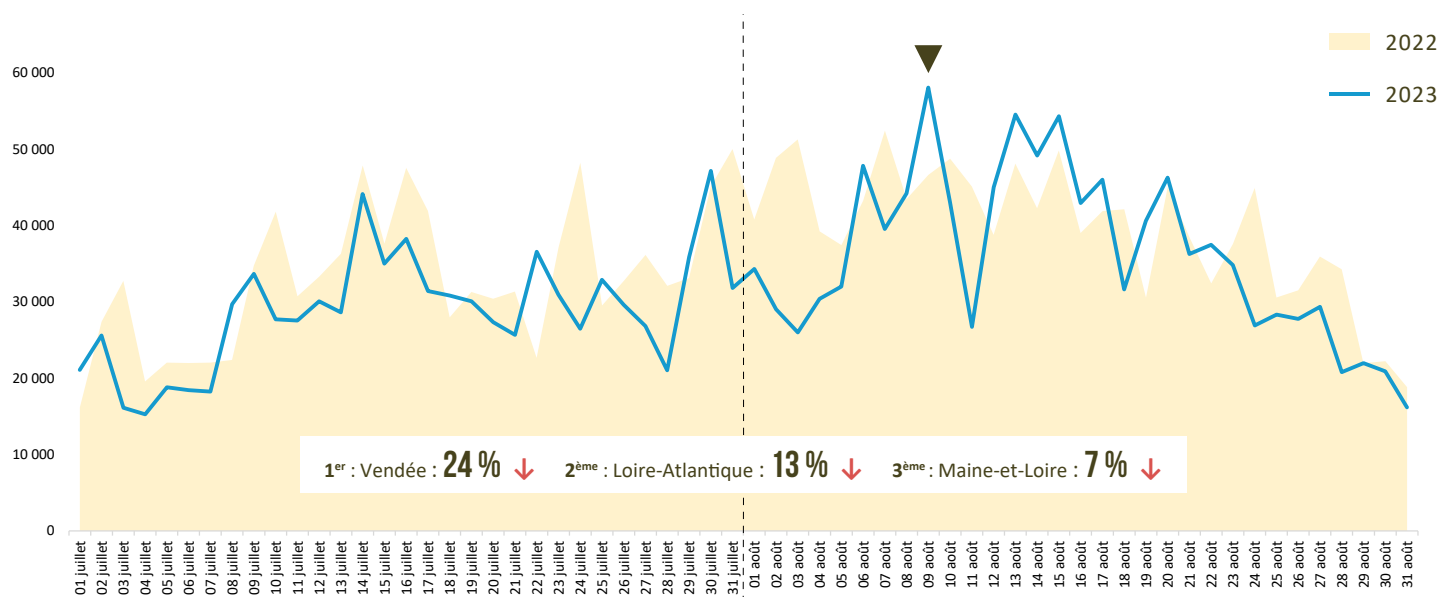
↓ de 8 % rapport à 2022

Évolution des visites d'excursionnistes quotidiennes sur la saison estivale (clientèle française et étrangère)

58 000
excursionnistes le
mercredi 9 août (pic)

29 000
excursionnistes quotidiens en
moyenne sur le mois de juillet

36 000
excursionnistes quotidiens en
moyenne sur le mois d'août



Répartition des visites d'excursionnistes françaises (FR) et étrangères (ET) sur la saison estivale

FR : 87 %

ET : 13 %

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Flux Vision

Les données présentées sont issues du dispositif Flux Vision, une solution d'observation de la fréquentation touristique basée sur la téléphonie mobile.

Les données sont estimées par des procédés de redressements à partir (notamment) des parts de marché d'Orange et du taux d'équipement en mobile.

Précisions

Seules les nuitées réalisées par les touristes et les visites réalisées par les excursionnistes sont analysées.

Ces deux segments comprennent les visiteurs classiques, de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de populations qui répondent aux mêmes critères de segmentation (séjour dans un établissement de santé, visite à proches et/ou amis, transporteur routier...).

La segmentation étant basée sur la zone d'étude, une personne peut être segmentée comme touriste sur une zone et excursionniste sur une autre.

La segmentation étant glissante, une personne pourra basculer d'un segment à un autre dans le temps.

Toute évolution comprise entre - 5 % et + 5 % est considérée comme stable.

Définitions

Touriste : Personne séjournant sur la zone d'observation, non résidente sur cette zone d'observation et ayant réalisé un maximum de 4 séjours sur cette même zone d'observation au cours des 8 dernières semaines d'observation.

Nuitée : Est comptabilisée en nuitée toute personne présente plus de 2 heures consécutives sur sa zone majoritaire entre minuit et 6 heures du matin.

Durée de séjour : Durées de séjour calculées à partir des départs enregistrés les samedis 8, 15, 22, 29 juillet et 5, 12, 19, 26 août. Durée moyenne établie avec le rapport entre le nombre de nuitées et le nombre de départs. Ne sont comptabilisées que les personnes dont le séjour est terminé.

Arrivée : Touriste ayant réalisé au moins une nuitée sur la zone d'observation et qui n'a pas été vue les deux nuits précédentes sur cette même zone d'observation.

Excursionniste : Personne présente plus de 2 heures sur la zone d'observation, ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente au maximum 5 fois en journée sur les 15 derniers jours.

Vendéen : Personne ayant une adresse de facturation dans le département de la Vendée.

Étranger : Personne ayant une adresse de facturation dans un autre pays que la France.

ZONE D'OBSERVATION

